

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des séances du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Adoption du rapport financier annuel au 31 mars 2017

Le conseil d'administration (CA) a adopté le rapport financier annuel 2016-2017 sur recommandation du comité de vérification.

L'établissement, dont le budget totalise près de 1,3 G\$, termine l'exercice financier 2016-2017 avec un surplus de 889 086 \$ (fonds d'exploitation (329 269 \$) et fonds des immobilisations (559 817 \$)). Il faut donc souligner les efforts de tous les gestionnaires pour le respect des budgets octroyés en fonction des changements majeurs dans la structure d'encadrement.

Signature de l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018

Le CA a autorisé la signature de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI) convenue avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'année 2017-2018.

Lors de la séance du 9 mai dernier, le conseil d'administration avait autorisé le président-directeur général à convenir d'une entente de principe, selon la proposition présentée. Les membres du CA ont donc pu prendre connaissance des niveaux d'engagement révisés pour certains indicateurs et ont donc autorisé le président-directeur général (PDG) à signer l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018. Le PDG a également été mandaté par le CA afin de signifier au MSSS certaines réserves concernant quelques indicateurs.

Adoption du rapport annuel 2016- 2017 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services

Comme prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le CA doit adopter annuellement le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services.

Ce rapport décrit les types de plaintes reçues (y compris celles concernant les médecins, les dentistes et les pharmaciens), les délais d'examen, les suites données et les plaintes qui ont fait l'objet d'un recours auprès du Protecteur du citoyen.

Il a été adopté par les membres du CA sur recommandation du comité de vigilance et de la qualité. Le rapport sera disponible à l'automne 2017, suite à son dépôt à l'Assemblée nationale. Le rapport sera également présenté lors des séances publiques d'information qui auront lieu en octobre 2017 :

- 3 octobre 2017 à La Tuque
- 10 octobre 2017 à Victoriaville
- 17 octobre 2017 à Louiseville
- 24 octobre 2017 à Nicolet

Adoption du rapport annuel de gestion 2016-2017

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 est présenté selon les six grandes priorités de l'année 2016-2017, soit l'intégration et la continuité des soins et des services, l'organisation des services médicaux dans la communauté, l'amélioration des services de soutien à domicile de longue durée, l'accès priorisé aux services spécialisés, les jeunes en difficulté et l'assurance salaire. On retrouve également d'autres grands chapitres, dont les projets spéciaux, les activités relatives à la gestion des risques et de la qualité, ainsi que les ressources humaines. Il comporte également les recommandations des différents comités et instances de l'établissement, ainsi que les résultats liés aux engagements de l'EGI 2016-2017.

Le rapport sera disponible à l'automne 2017, suite à son dépôt à l'Assemblée nationale, et sera aussi présenté lors des séances publiques d'information aux dates mentionnées précédemment.

Adoption de la Politique de gestion contractuelle et d'approvisionnement

La Politique proposée par la Direction de la logistique vise à préciser et à encadrer les règles de sollicitation, d'adjudication ou d'attribution de tout contrat, de même que les rôles et les responsabilités des différents intervenants de l'établissement, en plus d'établir le processus de gestion contractuelle du CIUSSS MCQ.

La Politique vise également l'harmonisation des différentes pratiques d'approvisionnement qui étaient en application au sein des établissements fusionnés, ainsi que la réponse aux différentes obligations de l'établissement et aux exigences en matière de reddition de comptes.

Le CA a donc adopté, sur recommandation du comité de vérification, la Politique de gestion contractuelle et d'approvisionnement. Son entrée en vigueur est prévue en avril 2018.

Adoption de la Politique de double identification de l'utilisateur

Afin d'offrir des soins et des services de qualité et sécuritaires, l'établissement s'est doté d'une politique de double identification de l'utilisateur, adoptée par le CA.

L'objectif général de la Politique consiste à établir l'identité sans équivoque de l'utilisateur tout au long de la prestation de soins et de services afin d'en assurer la sécurité. La Politique vise également à améliorer les communications entre les intervenants et les usagers, à harmoniser la méthode d'identification de l'utilisateur dans tout l'établissement et à éviter les incidents et les accidents liés à l'identification des usagers.

Adoption du Cadre de référence en matière d'éthique

L'établissement reconnaît l'importance de développer une culture en éthique, en se basant sur les valeurs organisationnelles, afin de guider les comportements de tout intervenant du CIUSSS MCQ, d'élaborer des éléments structurants venant orienter la prestation des soins et des services, ainsi que de soutenir la prise de décision en fonction des valeurs de l'organisation.

Le Cadre de référence en matière d'éthique, adopté par le CA, démontre l'engagement de l'établissement envers l'éthique. Il est inspiré d'une vision intégrée de l'éthique prônée dans l'établissement et se veut une assise, tant pour l'éthique de la recherche, pour l'éthique clinique que pour l'éthique organisationnelle. Il définit également les processus de gestion des questions, des dilemmes et des préoccupations liés à l'éthique.

De plus, un plan de communication a été élaboré afin de promouvoir le développement d'une culture éthique dans l'organisation.

BRAVO!

**Bon coup au CIUSSS MCQ :
La mission d'enseignement**

Le conseil d'administration a tenu à souligner le travail de la Direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation ainsi que les intervenants impliqués pour leurs efforts dans l'accueil des étudiants et des stagiaires présents annuellement au sein de l'organisation.

Ce sont des étudiants et stagiaires provenant de 91 programmes d'études qui ont un impact sur la qualité des soins et des services ainsi que des bénéfices importants pour l'organisation. Le CA a tenu à remercier les maîtres de stage pour le maintien de leurs compétences et leurs efforts dans le recrutement de nouveaux intervenants.

**Prochaine séance publique du CA :
le 3 octobre 2017 à La Tuque**

*L'heure et le lieu seront précisés
sur l'avis de convocation qui sera publié
7 jours avant la séance.*